



## **TT FOUGERES-JAVENE-LECOUSSE**

### **TOURNOI NATIONAL HOMOLOGUÉ DE TENNIS DE TABLE**

### **DIMANCHE 29 AOÛT 2021**

Le Tennis de Table Fougères-Javené-Lécousse organise un tournoi national homologué.  
Il aura lieu **le dimanche 29 août 2021 à la Salle Omnisports - Rue du stade - 35133 JAVENE.**

#### **Préambule**

Le tournoi, organisé dans le cadre d'Eté Ping et dans un contexte particulier, fait l'objet de plusieurs particularités :

- sont autorisés à participer tous les licenciés FFTT de la saison 2021-2022 mais également ceux de la saison 2020-2021
- le Pass Sanitaire sera exigé pour toutes les personnes majeures, participants et accompagnants
- les résultats seront pris en compte avec un coefficient de 0.50

**Article 1<sup>er</sup>** - Le tournoi se déroulera sur 20 tables. Il sera ouvert à tous les joueurs et joueuses licencié(e)s à la FFTT à l'exception des poussins et poussines.

Les classements pris en compte sont ceux en vigueur pour la 1<sup>ère</sup> phase de la saison 2021-2022.

Une tenue sportive et réglementaire est obligatoire.

**Article 2** - Le tournoi comportera les tableaux suivants :

<b>Tableau</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Engagement</b>	<b>Horaire de début</b>
<b>A</b>	<b>(5 à 7) De 500 à 799 pts</b>	<b>6 €</b>	<b>9h</b>
<b>B</b>	<b>(5 à 9) De 500 à 999 pts</b>	<b>6 €</b>	<b>11h</b>
<b>C</b>	<b>(8 à 11) De 800 à 1199 pts</b>	<b>7 €</b>	<b>9h</b>
<b>D</b>	<b>(10 à 13) De 1000 à 1399 pts</b>	<b>7 €</b>	<b>12h</b>
<b>E</b>	<b>(12 à 15) De 1200 à 1599 pts</b>	<b>7 €</b>	<b>10h</b>
<b>F</b>	<b>(14 à 17) De 1400 à 1799 pts</b>	<b>7 €</b>	<b>12h30</b>
<b>G</b>	<b>(5 à 19) De 500 à 1999 pts</b>	<b>8 €</b>	<b>14h</b>
<b>H</b>	<b>(5 à 15 Dames) De 500 à 1599 féminines</b>	<b>6 €</b>	<b>13h</b>
<b>I</b>	<b>Doubles pour les joueurs n'ayant qu'un seul tableau en cours (clts cumulés inférieurs ou égal à 3000 pts)</b>	<b>8 € par équipe</b>	<b>Organisé selon l'horaire général</b>

Le pointage s'effectuera **30 minutes** avant l'horaire de début du tableau.

Afin que le tournoi se déroule dans les meilleures conditions et que les horaires soient respectés, le nombre de places par tableau sera limité à :

- **48** joueurs pour les tableaux A, B, D
- **36** joueurs pour les tableaux C, E, F et G
- **24** joueuses pour le tableau H

Si un tableau n'est pas rempli à hauteur de 50% du nombre maximum de joueurs admis dans ce tableau, l'organisation se réserve le droit de l'annuler et/ou de modifier les dotations correspondantes.

**Article 3** - Chaque pongiste pourra participer au maximum à 2 tableaux + le double éventuel. Si un joueur est encore en course dans un seul tableau ou s'il est éliminé de tous ses tableaux 1 heure avant le lancement du tableau G, il sera autorisé à s'inscrire dans ce dernier dans la limite des places disponibles.

Les féminines disposent d'un tableau Dames mais elles pourront participer aux tableaux Messieurs dans la limite des points figurants sur leur licence, et ont la possibilité de s'engager dans 2 tableaux masculins en plus du tableau féminin.

**Article 4** - Dans chaque tableau (sauf le tableau des doubles), les rencontres débiteront par des poules de 3 (ou 4) joueurs. Les 2 premiers de chaque poule entreront alors dans un tableau à élimination directe. Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Le tableau I des doubles sera organisé sous réserve du respect de l'horaire général. Il se déroulera par élimination directe. Les inscriptions se feront sur place.

**Article 5** - le forfait d'un joueur pourra être prononcé 5 minutes après le 2<sup>ème</sup> appel de son nom.

**Article 6** - Les balles homologuées, en plastique et de couleur blanche, seront fournies par les joueurs.

**Article 7** - Le tournoi sera doté d'une valeur de 1105 euros en plus des coupes :

<b>Tableau</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Vainqueur</b>	<b>Finaliste</b>	<b>½ Finaliste</b>
<b>A</b>	<b>5 à 7</b>	<b>30 € + coupe</b>	<b>20 €</b>	<b>10 €</b>
<b>B</b>	<b>5 à 9</b>	<b>40 € + coupe</b>	<b>25 €</b>	<b>15 €</b>
<b>C</b>	<b>8 à 11</b>	<b>50 € + coupe</b>	<b>30 €</b>	<b>20 €</b>
<b>D</b>	<b>10 à 13</b>	<b>60 € + coupe</b>	<b>35 €</b>	<b>20 €</b>
<b>E</b>	<b>12 à 15</b>	<b>70 € + coupe</b>	<b>40 €</b>	<b>25 €</b>
<b>F</b>	<b>14 à 17</b>	<b>80 € + coupe</b>	<b>50 €</b>	<b>30 €</b>
<b>G</b>	<b>5 à 19</b>	<b>90 € + coupe</b>	<b>55 €</b>	<b>35 €</b>
<b>H</b>	<b>5 à 15 dames</b>	<b>60 € + coupe</b>	<b>30 €</b>	<b>15 €</b>
<b>I</b>	<b>Doubles</b>	<b>Dotation suivant le nombre de participants</b>		

**Article 8** - Les inscriptions devront être effectuées **au plus tard le samedi 28 août 2021 avant 19h**.

Après cette date, les inscriptions sur place seront prises dans la limite du nombre de joueurs par tableau avec un surcoût de 1 euro et cela jusqu'à 30 min avant le début du tableau.

Les inscriptions se feront **uniquement** via le site du club : <http://ttfil.fr>

Si vous avez besoin de précisions, vous pouvez envoyer un message par e-mail ([ttfj135@gmail.com](mailto:ttfj135@gmail.com)) ou contacter Arnaud Dumas (06 74 97 76 97).

**Article 9** - Le tirage au sort aura lieu le samedi 28 août 2021 à partir de 20h à la Salle Omnisports de Javené.

**Article 10** - Le Juge-Arbitre sera Mr Vincent GOUSSET (JA 3). Tout litige sera tranché par le Juge-Arbitre.

**Article 11** - Le tournoi est homologué par la Fédération Française de Tennis de Table sous le n°XXXXXX en date du .././..

**Article 12** - En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

**Article 13** - Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. Le club organisateur décline toute responsabilité civile et pénale en cas de perte, de vol, de bris de matériels ou d'accident pouvant se produire durant le tournoi.

**Article 14** - En s'inscrivant à ce tournoi, les participants ou leurs représentants légaux autorisent les organisateurs à diffuser des photos et des vidéos individuelles ou collectives prises lors de la compétition sauf si ces joueurs ou représentants légaux en expriment leur refus manuscrit avant le début du tournoi.

**Article 15** - La compétition se déroulera en journée continue. Une buvette sera mise en place avec boissons, sandwiches, galettes saucisse, crêpes...